



Marseille, le 24 janvier 2018

Ville de Marseille

Chambre de Commerce et d'Industrie
Marseille Provence

Grand Port Maritime de Marseille

Monsieur Renaud MUSELIER
Président
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 MARSEILLE CEDEX 20

Monsieur Le Président,

Sollicité par diverses sociétés impliquées dans un projet d'ascenseur à bateaux de grande capacité à Marseille, je tenais à vous informer de l'intérêt majeur que représente ce dossier pour l'activité portuaire.

En ma qualité de spécialiste du marché de la croisière, je vous confirme les puissantes synergies de ces deux écosystèmes qui se nourrissent de compétences communes en particulier dans la réparation navale.

La mise en service d'un ascenseur à bateaux ciblant les navires de plus de 4000 tonnes fait appel à des compétences d'exploitation et à des savoirs faire qui se rapprochent des savoirs de la réparation lourde.

La cohabitation de ces pôles croisières et yachting chez les leaders mondiaux à Miami et Fort Lauderdale en Floride ou Barcelone et Gènes en Méditerranée est la preuve incontestable du bien-fondé de la montée en puissance combinée de ces deux industries.

De plus, les grands opérateurs de ce marché souhaitent s'implanter sur des sites qui sont au cœur de ces Métropoles, afin d'y trouver les services portuaires, industriels, tertiaires et les compétences qui sont totalement indispensables à la réussite de ces investissements.

En effet, ces filières ont besoin, pour se développer, d'être à proximité immédiate d'un ensemble de services et compétences que seule une grande métropole peut offrir.

La qualité et la proximité des infrastructures du Grand Port Maritime de Marseille, d'Euroméditerranée, de l'Aéroport Marseille Provence, du pôle de la gare Saint Charles, la qualité et la variété de l'offre hôtelière, l'existence d'une offre de services adaptés, et bien sûr la naissance du J1 sont autant d'éléments qui permettent au nouveau Marseille de prétendre à recevoir ce type d'équipement.

Club de la Croisière Marseille Provence

Association loi 1901 - SIRET 424 917 094 00023 - APE 9499Z - Web site : <http://www.marseille-cruise.com>

CCI Marseille Provence - Palais de la Bourse - CS 21856 - 13221 Marseille Cedex 1 - France - Tél. (33) 04 91 39 33 98 - Fax. (33) 04 91 39 33 40

En 2012, Marseille a pu accueillir avec succès le « Seatrade Med Cruise and Superyacht convention », grâce au partenariat des filières croisière et yachting qui s'étaient associées en intégrant la convention yachting Syrren », et la convention « top Cruise » au parc Chanot, preuve de la complémentarité et des synergies réciproques des deux activités.

Le succès d'un tel projet repose à minima sur une étude technique approfondie avec une concertation de l'ensemble des acteurs qui garantisse une utilité incontestable de la ressource financière publique.

Restant à votre entière disposition et celle de vos conseillers, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments les meilleurs.



Jean-François SUHAS
Président